

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 18/06/2025 - 24913 - 2016 B 03932 - 820 028 926 - 2rCM

certifié conforme


24913

Désignation de l'entreprise 2RCM										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 40 AVENUE DE LA PAIX 92170 VANVES											
SIRET 8 2 0 0 2 8 9 2 6 0 0 0 1 3											
Durée de l'exercice en nombre de mois 1 2											
Durée de l'exercice précédent 1 2											
Exercice N clos le 31/12/2024											
ACTIF											
Brut 1 Amortissements-Provisions 2 Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014	97 140	016		97 140				
	Immobilisations corporelles *		028	427 141	030	158 960	268 180				
	Immobilisations financières * (1)		040		042						
	Total I (5)		044	524 281	048	158 960	365 320				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052						
		Marchandises *	060	90 982	062	10 000	80 982				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	590	070		590				
		Autres * (3)	072	168	074		168				
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	18 556	086		18 556				
	Charges constatées d'avance *		092	172	094		172				
	Total II		096	110 467	098	10 000	100 467				
	Total général (I + II)		110	634 748	112	168 960	465 788				
PASSIF											
Exercice N 1 NET											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120	3 000			
	Écarts de réévaluation						124				
	Réserve légale						126	300			
	Réserves réglementées *						130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)						131				
	Report à nouveau						134	78 348			
	Résultat de l'exercice						136	(23 914)			
	Subventions d'investissement						137				
	Provisions réglementées						140				
	Total I						142	57 734			
Provisions pour risques et charges						Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156	218 912			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166	7 334			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)						169	2 179			
	Comptes courants d'associés						173	179 125			
	Autres dettes						175				
	Produits constatés d'avance						174				
	Total III						176	408 054			
Total général (I + II + III)						180	465 788				
RENNVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	170 126			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2RCM		Néant ☐		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 31/12/2024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	137 438	
	Production vendue	Biens	215	214		
		Services *	217	218		
		dont export et livraisons intracommunautaires				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitations reçues			226		
Autres produits			230	15 000		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	152 438	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	62 749	
	Variation de stocks (marchandises) *			236	44 066	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	27 866	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244	4 295	
	Rémunérations du personnel *			250	7 000	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	7 181	
	Dotations aux amortissements *			254	19 089	
				255		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259 260	262	1	
	Total des charges d'exploitation (II)				264	172 246
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(19 809)
Produits financiers (III)		280		294	3 097	
Produits exceptionnels (IV)				290	665	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347	300	1 673	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	(23 914)
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	23 914	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	60
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
					997	
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987	342	
			JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)	181		
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions autre mef	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septies)	993		
	Créance due au report en arrière du déficit			346	350	
	Droit divers					
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies G)	649		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
Déficits antérieurs reportables * 44. 40.6 dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	23 854

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

2rCM
Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 euros
Siège social : 40, avenue de la Paix
92170 VANVES
820.028.926 RCS NANTERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 AVRIL 2025

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

(...)

DEUXIEME RESOLUTION
Affectation du résultat

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -23.914 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	-23.914 euros
---------------------	---------------

En totalité en diminution du compte « Report à nouveau » créditeur
Qui s'élèvent ainsi à la somme de 54.434 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

Certifié conforme
La Gérance

